

La demande d'examen préliminaire international doit être présentée directement à l'administration chargée de l'examen préliminaire international qui est compétente ou, si plusieurs administrations sont compétentes, à l'une d'entre elles, au choix du déposant. Le déposant peut indiquer le nom complet ou le code à deux lettres de cette administration au-dessus de la ligne qui suit :

IPEA/ EP

PCT

CHAPITRE II

DEMANDE D'EXAMEN PRÉLIMINAIRE INTERNATIONAL

selon l'article 31 du Traité de coopération en matière de brevets :
Le soussigné requiert que la demande internationale spécifiée ci-après fasse l'objet d'un examen préliminaire international conformément au Traité de coopération en matière de brevets.

Réservé à l'administration chargée de l'examen préliminaire international

Administration chargée de l'examen préliminaire international	Date de réception de la demande d'examen préliminaire international
---	---

Cadre n° I IDENTIFICATION DE LA DEMANDE INTERNATIONALE		Référence du dossier du déposant ou du mandataire SNT-02/007
Demande internationale n° PCT/FR2014/654321	Date du dépôt international (jour/mois/année) 19 septembre 2014 (19.09.2014)	Date de priorité (la plus ancienne) (jour/mois/année) 25 octobre 2013 (25.10.2013)
Titre de l'invention PROCÉDÉ DE TÉLÉCRYPTAGE		
Cadre n° II DÉPOSANT(S)		
Nom et adresse : (Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.) SOCIÉTÉ NOUVELLE DE TÉLÉCOMMUNICATION 14, rue de la Tuilerie 75001 Paris France		n° de téléphone (+33-1) 47 58 42 33
		n° de télécopieur
		n° sous lequel le déposant est inscrit auprès de l'office (+33-1) 47 58 42 00
Autorisation de recourir au courrier électronique : En cochant l'une des cases ci-dessous, l'on autorise le Bureau international et l'administration chargée de l'examen préliminaire international à utiliser l'adresse électronique mentionnée dans le présent cadre pour envoyer, si ces offices le souhaitent, les notifications établies en relation avec la présente demande internationale, <input type="checkbox"/> en tant que notifications préliminaires suivies de notifications sur papier; ou <input checked="" type="checkbox"/> exclusivement sous forme électronique (aucune notification sur papier ne sera envoyée) Adresse électronique : sntelecom@anumma.com		
Nationalité (nom de l'État) : FR	Domicile (nom de l'État) : FR	
Nom et adresse : (Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.)		
Nationalité (nom de l'État) :		Domicile (nom de l'État) :
<input type="checkbox"/> D'autres déposants sont indiqués sur une feuille annexe.		

Suite du cadre n° II DÉPOSANT(S)

Si aucun des sous-cadres suivants n'est utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la demande d'examen préliminaire international.

Nom et adresse : *(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.)*

Nationalité (nom de l'État) :

Domicile (nom de l'État) :

Nom et adresse : *(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.)*

Nationalité (nom de l'État) :

Domicile (nom de l'État) :

Nom et adresse : *(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.)*

Nationalité (nom de l'État) :

Domicile (nom de l'État) :

Nom et adresse : *(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.)*

Nationalité (nom de l'État) :

Domicile (nom de l'État) :

D'autres déposants sont indiqués sur une autre feuille annexe.

**À INCLURE
SEULEMENT
SI NÉCESSAIRE**

Cadre n° III MANDATAIRE OU REPRÉSENTANT COMMUN; OU ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE	
La personne indiquée ci-dessous est <input checked="" type="checkbox"/> mandataire <input type="checkbox"/> représentant commun	
et <input checked="" type="checkbox"/> a été désignée à une date antérieure; elle représente aussi le ou les déposants pour l'examen préliminaire international.	
<input type="checkbox"/> est désignée par la présente; toute désignation antérieure de mandataires ou d'un représentant commun est de ce fait révoquée.	
<input type="checkbox"/> est désignée par la présente, spécialement pour la procédure devant l'administration chargée de l'examen préliminaire international, en sus du ou des mandataires ou du représentant commun désignés antérieurement.	
Nom et adresse : <i>(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.)</i>	n° de téléphone (+33-1) 42 75 01 85
DUPONT, Alain; MEYER, Roger	n° de télécopieur (+33-1) 42 75 01 00
CABINET DUPONT et MEYER	n° sous lequel le mandataire est inscrit auprès de l'office 941299; 970298
6, rue du Louvre	
75021 Paris	
Autorisation de recourir au courrier électronique : En cochant l'une des cases ci-dessous, l'on autorise le Bureau international et l'administration chargée de l'examen préliminaire international à utiliser l'adresse électronique mentionnée dans le présent cadre pour envoyer, si ces offices le souhaitent, les notifications établies en relation avec la présente demande internationale,	
<input type="checkbox"/> en tant que notifications préliminaires suivies de notifications sur papier; ou	
<input checked="" type="checkbox"/> exclusivement sous forme électronique (aucune notification sur papier ne sera envoyée)	
Adresse électronique : <u>brevetsdupontmeyer@anumma.com</u>	
<input type="checkbox"/> Adresse pour la correspondance : cocher cette case lorsque aucun mandataire ni représentant commun n'est ou n'a été désigné et que l'espace ci-dessus est utilisé pour indiquer une adresse spéciale à laquelle la correspondance doit être envoyée.	
Cadre n° IV BASE DE L'EXAMEN PRÉLIMINAIRE INTERNATIONAL	
Déclaration concernant les modifications :* 	
1. Le déposant souhaite que l'examen préliminaire international commence sur la base suivante :	
la description	<input type="checkbox"/> telle qu'elle a été déposée initialement, ou <input checked="" type="checkbox"/> telle qu'elle a été modifiée en vertu de l'article 34
le listage des séquences (le cas échéant)	<input type="checkbox"/> tel qu'il a été déposé initialement, ou <input checked="" type="checkbox"/> tel qu'il a été modifié en vertu de l'article 34 <input checked="" type="checkbox"/> sous forme d'un fichier texte selon la norme de l'annexe C/ST.25 <input type="checkbox"/> sur papier ou sous forme d'un fichier image
les revendications	<input type="checkbox"/> telles qu'elles ont été déposées initialement, ou <input type="checkbox"/> telles qu'elles ont été modifiées en vertu de l'article 19, et/ou <input checked="" type="checkbox"/> telles qu'elles ont été modifiées en vertu de l'article 34
les dessins (le cas échéant)	<input checked="" type="checkbox"/> tels qu'ils ont été déposés initialement, ou <input type="checkbox"/> tels qu'ils ont été modifiés en vertu de l'article 34
2. <input type="checkbox"/> Le déposant souhaite que les modifications apportées aux revendications en vertu de l'article 19 soient considérées comme écartées.	
3. <input type="checkbox"/> Lorsque l'administration chargée de l'examen préliminaire international souhaite entreprendre l'examen préliminaire international en même temps que la recherche internationale conformément à la règle 69.1.b), le déposant demande à l'administration chargée de l'examen préliminaire international de différer le commencement de cet examen jusqu'à l'expiration du délai applicable en vertu de la règle 69.1.d).	
4. <input type="checkbox"/> Le déposant demande expressément que l'examen préliminaire international soit entrepris avant l'expiration du délai applicable en vertu de la règle 54bis.1.a).	
* Lorsque aucune case n'est cochée, l'examen préliminaire international commencera sur la base de la demande internationale telle qu'elle a été déposée initialement ou, si l'administration chargée de l'examen préliminaire international reçoit copie des modifications apportées aux revendications en vertu de l'article 19 ou des modifications apportées à la demande internationale en vertu de l'article 34 avant d'avoir commencé à rédiger une opinion écrite ou le rapport d'examen préliminaire international, sur la base de la demande internationale ainsi modifiée.	
Langue : l'examen préliminaire international sera effectué en français _____ , qui est	
<input checked="" type="checkbox"/> la langue dans laquelle la demande internationale a été déposée.	
<input type="checkbox"/> la langue d'une traduction remise aux fins de la recherche internationale.	
<input type="checkbox"/> la langue de publication de la demande internationale.	
<input type="checkbox"/> la langue de la traduction (qui sera) remise aux fins de l'examen préliminaire international.	
Cadre n° V ÉLECTION D'ÉTATS	
Le dépôt de la présente demande d'examen préliminaire international vaut élection de tous les États contractants qui sont désignés et qui sont liés par le chapitre II du PCT.	

Cadre n° VI BORDEREAU

Aux fins de l'examen préliminaire international, les éléments suivants, établis dans la langue indiquée au cadre n° IV, sont joints à la présente demande d'examen :

- | | | |
|--|---|------------|
| 1. traduction de la demande internationale | : | feuilles |
| 2. modifications selon l'article 34 | : | 3 feuilles |
| 3. lettre de couverture des modifications selon l'article 34 (règle 66.8) | : | 2 feuilles |
| 4. copie (ou, si elle est exigée, traduction) des modifications selon l'article 19 | : | feuilles |
| 5. copie de la lettre de couverture des modifications selon l'article 19 (règles 46.5.b) et 53.9) | : | feuilles |
| 6. copie (ou, si elle est exigée, traduction) de toute déclaration selon l'article 19 (règle 62.1.ii)) | : | feuilles |
| 7. autres pièces (<i>préciser</i>) | : | feuilles |

Réservé à l'administration chargée de l'examen préliminaire international

reçu non reçu

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le ou les éléments cochés ci-après sont aussi joints à la demande d'examen préliminaire international :

- | | |
|---|---|
| 1. <input checked="" type="checkbox"/> feuille de calcul des taxes | 5. <input checked="" type="checkbox"/> listage des séquences sous forme d'un fichier texte selon la norme de l'annexe C/ST.25 |
| 2. <input type="checkbox"/> original du pouvoir distinct | 6. <input type="checkbox"/> autres éléments (<i>préciser</i>) : _____ |
| 3. <input type="checkbox"/> original du pouvoir général | _____ |
| 4. <input type="checkbox"/> copie du pouvoir général; le cas échéant, numéro de référence : | _____ |

Cadre n° VII SIGNATURE DU DÉPOSANT, DU MANDATAIRE OU DU REPRÉSENTANT COMMUN

À côté de chaque signature, indiquer le nom du signataire et, si cela n'apparaît pas clairement à la lecture de la demande d'examen préliminaire international, à quel titre l'intéressé signe.

Alain Dupont
Alain Dupont

Réservé à l'administration chargée de l'examen préliminaire international

1. Date effective de réception de la DEMANDE D'EXAMEN PRÉLIMINAIRE INTERNATIONAL :

2. Date modifiée de réception de la demande d'examen préliminaire international, en cas de CORRECTIONS apportées en vertu de la règle 60.1.b) :

3. La demande d'examen préliminaire international a été reçue PLUS DE 19 mois après la date de priorité et le point 4 ou 5 n'est pas applicable.

Le déposant a été informé en conséquence.

4. La demande d'examen préliminaire international a été reçue DANS LE DÉLAI de 19 mois à compter de la date de priorité, prorogé en vertu de la règle 80.5.

5. Bien que la demande d'examen préliminaire international ait été reçue plus de 19 mois après la date de priorité, le retard à l'arrivée est EXCUSÉ en vertu de la règle 82.

6. La demande d'examen préliminaire international a été reçue APRÈS l'expiration du délai en vertu de la règle 54bis.1.a) et le point 7 ou 8 n'est pas applicable.

7. La demande d'examen préliminaire international a été reçue DANS LE DÉLAI en vertu de la règle 54bis.1.a), prorogé en vertu de la règle 80.5.

8. Bien que la demande d'examen préliminaire international ait été reçue après l'expiration du délai en vertu de la règle 54bis.1.a), le retard à l'arrivée est EXCUSÉ en vertu de la règle 82.

Réservé au Bureau international

Demande d'examen préliminaire international reçue de l'administration chargée de l'examen préliminaire international le :

PCT

FEUILLE DE CALCUL DES TAXES

Annexe de la demande d'examen préliminaire international

Demande internationale n° PCT/FR2014/654321	Réservé à l'administration chargée de l'examen préliminaire international Timbre à date de l'administration chargée de l'examen préliminaire international												
Référence du dossier du déposant ou du mandataire SNT-02/007													
Déposant SOCIÉTÉ NOUVELLE DE TÉLÉCOMMUNICATION													
<p>CALCUL DES TAXES PRESCRITES</p> <p><i>(Les déposants peuvent bénéficier d'une réduction de certaines taxes tel qu'indiqué dans les tableaux des taxes du PCT (http://www.wipo.int/pct/en/fees.pdf) (en anglais uniquement))</i></p> <table border="0"> <tr> <td data-bbox="151 875 742 925">1. TAXE D'EXAMEN PRÉLIMINAIRE</td> <td data-bbox="746 875 1107 925">EUR 1.930</td> <td data-bbox="1050 875 1107 925">P</td> </tr> <tr> <td data-bbox="151 987 742 1037">2. TAXE DE TRAITEMENT</td> <td data-bbox="746 987 1107 1037">EUR 191</td> <td data-bbox="1050 987 1107 1037">H</td> </tr> <tr> <td data-bbox="151 1122 742 1211">3. TOTAL DES TAXES PRESCRITES Additionner les montants portés dans les cadres P et H et inscrire le résultat dans le cadre TOTAL</td> <td colspan="2" data-bbox="746 1122 1107 1245"> <table border="1"> <tr> <td>EUR 2.121</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>			1. TAXE D'EXAMEN PRÉLIMINAIRE	EUR 1.930	P	2. TAXE DE TRAITEMENT	EUR 191	H	3. TOTAL DES TAXES PRESCRITES Additionner les montants portés dans les cadres P et H et inscrire le résultat dans le cadre TOTAL	<table border="1"> <tr> <td>EUR 2.121</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> </tr> </table>		EUR 2.121	TOTAL
1. TAXE D'EXAMEN PRÉLIMINAIRE	EUR 1.930	P											
2. TAXE DE TRAITEMENT	EUR 191	H											
3. TOTAL DES TAXES PRESCRITES Additionner les montants portés dans les cadres P et H et inscrire le résultat dans le cadre TOTAL	<table border="1"> <tr> <td>EUR 2.121</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> </tr> </table>		EUR 2.121	TOTAL									
EUR 2.121													
TOTAL													
<p>MODE DE PAIEMENT</p> <p><i>(Les administrations chargées de l'examen préliminaire international ne permettent pas toutes l'utilisation de tous les modes de paiement)</i></p> <table border="0"> <tr> <td><input type="checkbox"/> carte de crédit <i>(les détails ne doivent pas figurer sur cette feuille)</i></td> <td><input type="checkbox"/> mandat postal</td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> autorisation de débiter un compte de dépôt ou un compte courant auprès de l'administration chargée de l'examen préliminaire international (voir ci-dessous)</td> <td><input type="checkbox"/> chèque</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> virement bancaire</td> <td><input type="checkbox"/> timbres fiscaux</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> espèces</td> <td><input type="checkbox"/> autre <i>(préciser)</i> : _____</td> </tr> </table>			<input type="checkbox"/> carte de crédit <i>(les détails ne doivent pas figurer sur cette feuille)</i>	<input type="checkbox"/> mandat postal	<input checked="" type="checkbox"/> autorisation de débiter un compte de dépôt ou un compte courant auprès de l'administration chargée de l'examen préliminaire international (voir ci-dessous)	<input type="checkbox"/> chèque	<input type="checkbox"/> virement bancaire	<input type="checkbox"/> timbres fiscaux	<input type="checkbox"/> espèces	<input type="checkbox"/> autre <i>(préciser)</i> : _____			
<input type="checkbox"/> carte de crédit <i>(les détails ne doivent pas figurer sur cette feuille)</i>	<input type="checkbox"/> mandat postal												
<input checked="" type="checkbox"/> autorisation de débiter un compte de dépôt ou un compte courant auprès de l'administration chargée de l'examen préliminaire international (voir ci-dessous)	<input type="checkbox"/> chèque												
<input type="checkbox"/> virement bancaire	<input type="checkbox"/> timbres fiscaux												
<input type="checkbox"/> espèces	<input type="checkbox"/> autre <i>(préciser)</i> : _____												
<p>AUTORISATION DE DÉBITER (OU CRÉDITER) UN COMPTE DE DÉPÔT OU UN COMPTE COURANT</p> <p><i>(Les administrations chargées de l'examen préliminaire international ne permettent pas toutes l'utilisation de tous les modes de paiement)</i></p> <table border="0"> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Autorisation de débiter le total des taxes indiqué ci-dessus.</td> <td>IPEA/ <u>EP</u></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> <i>(Cette case ne peut être cochée que si les conditions relatives aux comptes de dépôt ou aux comptes courants établies par l'administration chargée de l'examen préliminaire international le permettent) Autorisation de débiter tout montant manquant – ou de créditer de tout excédent – dans le paiement du total des taxes indiqué ci-dessus.</i></td> <td>N° de compte de dépôt ou courant : <u>12345678</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Date : <u>31 juillet 2015 (31.07.2015)</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Nom : <u>Alain Dupont</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Signature : <u>Alain Dupont</u></td> </tr> </table>			<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation de débiter le total des taxes indiqué ci-dessus.	IPEA/ <u>EP</u>	<input type="checkbox"/> <i>(Cette case ne peut être cochée que si les conditions relatives aux comptes de dépôt ou aux comptes courants établies par l'administration chargée de l'examen préliminaire international le permettent) Autorisation de débiter tout montant manquant – ou de créditer de tout excédent – dans le paiement du total des taxes indiqué ci-dessus.</i>	N° de compte de dépôt ou courant : <u>12345678</u>		Date : <u>31 juillet 2015 (31.07.2015)</u>		Nom : <u>Alain Dupont</u>		Signature : <u>Alain Dupont</u>	
<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation de débiter le total des taxes indiqué ci-dessus.	IPEA/ <u>EP</u>												
<input type="checkbox"/> <i>(Cette case ne peut être cochée que si les conditions relatives aux comptes de dépôt ou aux comptes courants établies par l'administration chargée de l'examen préliminaire international le permettent) Autorisation de débiter tout montant manquant – ou de créditer de tout excédent – dans le paiement du total des taxes indiqué ci-dessus.</i>	N° de compte de dépôt ou courant : <u>12345678</u>												
	Date : <u>31 juillet 2015 (31.07.2015)</u>												
	Nom : <u>Alain Dupont</u>												
	Signature : <u>Alain Dupont</u>												